



Universidad Nacional de Catamarca - Facultad de Humanidades
Instituto de Investigación en Teorías del Arte y Estética
Revista Rigel – ISSN 2525-1945.

Tatouage et construction du sens : une enquête de terrain auprès d'un praticien algérien : Tattooing and the construction of meaning: a field study with an Algerian practitioner

Faïza Benabid

Maîtresse de conférences A
Faculté des Langues Étrangères
Université de Bordj Bou Arreridj- Algérie
Faiza.benabid@univ-bba.dz
Laboratoire de recherche en Didactique Des Langues
<https://orcid.org/0009-0003-4348-3786>

Received: 06.03.2026 Accepted: 09.08.2026 Publishing: 11.09.2026

Résumé

Cette étude qualitative explore, à travers des entretiens semi-directifs avec un tatoueur professionnel algérien, les dimensions symboliques et identitaires du tatouage contemporain. Loin d'une pratique superficielle, l'acte de tatouer apparaît comme un support de récit de soi, négociant entre revendication intime, quête existentielle et contraintes sociales locales. Les discours recueillis révèlent comment le marquage corporel s'inscrit dans des dynamiques de subjectivation, de résistance silencieuse et de réappropriation identitaire, tout en tenant compte des normes culturelles et religieuses ambiantes. L'enquête met en lumière la fonction médiatrice du tatoueur, interprète et garant d'un sens partagé entre le corps et l'espace social algérien.

Mots-clefs : Sémiologie / Tatouage / Corps / Identité / Sens symbolique.

Abstract

This qualitative study explores, through semi-structured interviews with Algerian professional tattoo artist, the symbolic and identity dimensions of contemporary tattooing. Far from



superficial practice, the act of tattooing appears as a support for self-narrative, negotiating between intimate claims, existential quests and local social constraints. The collected discourses reveal how body marking is part of the dynamics of subjectivation, silent resistance and reappropriation of identity, while considering the prevailing cultural and religious norms. The investigation highlights the mediating function of the tattooist, interpreter and guarantor of a shared sense between the body and the Algerian social space.

Keywords:Semiotics / Tattooing / Body / Identity / Symbolic meaning.

Introduction

Le tatouage, pratique corporelle universelle attestée depuis le Néolithique, se caractérise par une invariance gestuelle mais une extrême variabilité sémantique et fonctionnelle selon les contextes culturels. Marque d'appartenance, signe rituel, stigmat, ornement ou revendication identitaire, il ne possède pas d'essence fixe. Il est fondamentalement une pratique socialement et culturellement située, dont l'intelligibilité requiert l'analyse conjointe des structures sociales, des normes symboliques et des significations attribuées par les acteurs (Le Breton, 1990 ; Mauss, 1936). Le corps, loin d'être un réceptacle biologique neutre, est construit et signifié par des dispositifs culturels. Dès lors, le tatouage - modification volontaire et durable de l'enveloppe corporelle - se présente comme un analyseur privilégié des tensions constitutives du lien social : entre individu et collectif, désir propre et norme sociale, expression de soi et assignation identitaire.

Le contexte algérien offre à cet égard un terrain d'enquête particulièrement fécond, en raison de sa configuration historico-culturelle singulière. L'Algérie contemporaine se situe en effet au carrefour de plusieurs héritages qui se superposent, se concurrencent ou s'hybrident. D'une part, le tatouage n'y est pas une importation récente : les populations amazighes (berbères) pratiquent depuis des siècles des tatouages faciaux et corporels aux fonctions apotropaïques, esthétiques et identitaires.

De ce fait, le tatouage en Algérie s'inscrit dans une triple strate symbolique. La première est celle d'un héritage amazigh séculaire, aujourd'hui marginalisé mais toujours présent comme substrat identitaire, dont les motifs géométriques et apotropaïques ont longtemps marqué les corps féminins. La seconde est une normativité islamique majoritaire qui prohibe le marquage corporel définitif (haram), mais dont l'interprétation et l'application varient sensiblement selon

les courants théologiques et les degrés de sécularisation. La troisième, enfin, est celle d'une mondialisation esthétique portée par les médias sociaux et les industries culturelles, qui promeut le tatouage comme pratique artistique et individuelle, en rupture avec les carcans traditionnels. Cette triple tension - héritage, norme religieuse et aspiration à la modernité globale - dessine un espace de contraintes et de possibles dans lequel le tatouage contemporain se négocie et se réinvente.

Depuis une dizaine d'années, l'Algérie voit émerger une scène professionnelle du tatouage jusqu'alors inexistante. En effet, des studios ouvrent leurs portes à Alger, des tatoueurs se font connaître via les réseaux sociaux, et des conventions informelles commencent à structurer une communauté de praticiens qui échangent techniques, tendances et pratiques commerciales. Cette professionnalisation, encore fragile et parfois clandestine, répond à une demande sociale croissante, portée par une jeunesse urbaine, éduquée et connectée, en quête de marqueurs identitaires alternatifs.

Notre approche articule sociologie et sémiotique. Du côté sociologique, nous mobilisons les travaux de David Le Breton (1990, 2004) sur le corps comme technique de construction de soi. En outre, nous utilisons ceux d'Erving Goffman (1963) sur la gestion du stigmate et de la visibilité sociale, et ceux de Pierre Bourdieu (1979) sur les pratiques corporelles comme marqueurs de distinction et de position sociale. À ces sociologies du corps, de l'interaction et de la distinction s'ajoute une approche sémiotique, qui interroge le tatouage comme signe et comme discours. Du côté sémiotique, nous nous appuyons sur Roland Barthes (1957, 1964) pour appréhender le tatouage comme système de signification, et sur Jacques Fontanille (1998, 2008) pour penser les gestes signifiants et les expériences esthétiques. Ce double cadre permet de considérer le tatouage à la fois comme un fait social - acteurs, normes, positions - et comme un fait sémiotique - motifs, valeurs, discours.

Alors que les études sur le tatouage abondent dans les contextes nord-américains, européens et océaniens, le monde arabe et le Maghreb demeurent largement inexplorés. Hormis quelques travaux ethnologiques sur les tatouages berbères traditionnels, aucune enquête systématique n'a été menée sur le tatouage professionnel contemporain en Algérie. Cette lacune est regrettable, car ce terrain constitue un laboratoire privilégié pour observer les dynamiques d'individualisation, de sécularisation et de mondialisation à l'œuvre dans les sociétés musulmanes actuelles. Notre étude vise donc à combler partiellement ce vide en apportant des données empiriques et des analyses théoriques sur ce phénomène émergent et chargé de significations.

C'est dans ce cadre que nous formulons notre question centrale de recherche : *Comment les tatoueurs algériens professionnels construisent-ils et négocient-ils le sens de leur pratique, entre exigences intimes des clients et contraintes sociales ?* Plus précisément, il s'agit d'explorer, à travers leur parole et leur pratique, comment ces médiateurs du marquage corporel articulent les dimensions esthétiques, identitaires, religieuses et économiques de leur métier. Pour y répondre, nous avons conduit une étude qualitative réalisée en 2026 par le biais d'entretiens semi-directifs auprès d'un seul tatoueur professionnel exerçant à Alger, recruté par la méthode de boule de neige via les réseaux sociaux (pages Instagram et Facebook de studios), puis par recommandations successives. Chaque entretien (durée moyenne : 1 h 30) explore quatre dimensions : le parcours professionnel et la carrière du tatoueur ; le rapport au corps et à l'acte de tatouer ; les significations attribuées aux motifs et aux demandes des clients ; le rapport aux normes sociales et religieuses.

L'identification des enquêtés a constitué une difficulté majeure. Faute de réseaux d'accès et de visibilité institutionnelle, une seule personne exerçant le métier de tatoueur a donné son accord pour être rencontrée. Ce faible taux d'acceptation reflète les réticences liées à la dimension taboue du tatouage en Algérie, où l'absence de reconnaissance légale et la pression sociale inhibitrice ne favorisent pas la prise de parole des praticiens. Cette limitation méthodologique invite à interpréter les résultats avec précaution, tout en soulignant la valeur heuristique d'un récit individuel dense dans un univers social peu accessible.

Tout l'entretien a été intégralement retranscrit et a fait l'objet d'une double analyse : une analyse thématique de contenu, selon une approche sociologique, et une analyse sémiotique des discours et des motifs, visant à dégager les régimes de signification et les figures énonciatives. Cette double grille d'analyse nous permettra de croiser les regards et de faire dialoguer les dimensions sociales et symboliques des pratiques observées.

Après avoir posé les fondements théoriques de notre approche socio-sémiotique, nous présenterons les principaux résultats de notre enquête, en les organisant autour de deux grands ensembles : les dimensions sociologiques (parcours, positionnements, stratégies face aux normes) et les dimensions sémiotiques (typologie des motifs, énonciations, régimes de signification). Nous discuterons ensuite de ces résultats en les mettant en perspective avec la littérature existante, avant d'en tirer des enseignements pour une compréhension renouvelée des pratiques corporelles dans le contexte algérien contemporain.

1. Revue de littérature: pour une socio-sémiotique du tatouage

1.1. Le corps comme construction sociale

Marcel Mauss est le premier à faire du corps un objet sociologique légitime, en arrachant « *la dimension corporelle à la pure sphère physiologique pour en faire une matière socialisée et imprégnée de sens* » (Le Breton, 2010) Avec sa notion de *techniques du corps* (1934), il montre que les gestes les plus ordinaires – nager, marcher, se tenir – ne sont pas naturels mais culturellement et socialement institués (Marcel Mauss, 2021). Le corps devient ainsi le « *premier et le plus naturel instrument de l'homme* », mais un instrument dont les usages sont codifiés par la société.

David Le Breton prolonge cette perspective en développant une sociologie du corps où celui-ci est appréhendé comme une construction symbolique. Pour lui, le corps n'est pas une donnée biologique mais le lieu d'inscription des significations sociales : « *le symbolisme n'est pas seulement un fait de langage, il touche également les mouvements du corps, et au-delà les émotions* ». (Le Breton, 2010) Le corps est en quelque sorte le « *support de tous les messages sociaux généralement diffusés à l'insu de l'utilisateur* » (Mauss, 1936/1950). Cette approche fonde la possibilité d'analyser le tatouage comme une pratique signifiante : marquer le corps, c'est toujours s'inscrire dans un univers de sens partagé, même lorsque l'acte semble intime ou transgressif.

1.1.2. Le tatouage comme marqueur identitaire et stratégie de distinction (Bourdieu, Lahire)

Pierre Bourdieu considère que « *le schéma corporel est dépositaire de toute une vision du monde social, de toute une philosophie de la personne et du corps propre* ». (Bourdieu, 1979) Le corps est perçu et traité selon des « *catégories de perception et des systèmes de classement social qui ne sont pas indépendants de la distribution entre les classes sociales des différentes propriétés* ». (Bourdieu P. , avril 1977) Autrement dit, les pratiques corporelles, y compris le tatouage, participent d'une *stratégie de distinction* : elles marquent l'appartenance à un groupe ou au contraire la volonté de s'en démarquer.

Dans une perspective contemporaine, Bernard Lahire souligne que la diversification des espaces sociaux et des instances de socialisation conduit à un relâchement du sentiment d'être produit par un milieu, un groupe ou une classe. Les pratiques de marquage corporel peuvent alors être lues comme des tentatives de construction identitaire dans un contexte d'individualisation accrue. David Le Breton insiste sur ce point : « *La marque contemporaine est individualisante ; elle signe un sujet singulier dont le corps n'est pas relié à la communauté et au cosmos [...] elle est, à l'inverse, une affirmation de son irréductible individualité* » (Le Breton, 2002). Le tatouage devient ainsi un « *bricolage identitaire* », une manière de se distinguer tout en cherchant une forme d'appartenance.

1.1.3. La notion de carrière du tatoué et du tatoueur

Howard Becker (Benghozi, 1990) propose, dans sa sociologie des *mondes de l'art* et des *carrières déviantes*, une approche processuelle des parcours sociaux. La notion de *carrière* désigne l'ensemble des étapes, des apprentissages et des transformations identitaires qu'un individu traverse dans une activité. Appliquée au tatouage, elle permet de considérer :

- ❖ **La carrière du tatoueur** : l'entrée dans le métier, souvent autodidacte, la conquête d'une légitimité professionnelle, la construction d'une réputation, l'évolution du style et du statut (d'artisan à artiste).
- ❖ **La carrière du tatoué** : le premier tatouage, la progression éventuelle vers un « projet corporel » plus extensif, les négociations familiales et professionnelles, la gestion du regard social.

Cette approche dynamique permet de ne pas figer les acteurs dans des catégories statiques (déviant/artiste, marginal/intégré) et d'observer comment les identités se construisent et se transforment dans le temps.

2.2. Fondements sémiotiques : le corps comme support-texte et le tatouage comme message iconique

La sémiotique, en tant que science des signes, offre un cadre d'analyse complémentaire. Le corps peut être envisagé comme un *support-texte* sur lequel s'inscrivent des énoncés visuels. Pour Sylvie-Anne Lamer, « *le tatouage et le piercing se situent dans l'ordre du signe, ce qui les place dans une perspective plus large du sens et des valeurs* » (Lamer, 1995). La visibilité de ce signe l'inscrit d'emblée dans le domaine relationnel : le tatouage n'est pas un message privé, même lorsqu'il est dissimulé.

Dans cette perspective, le tatouage fonctionne comme un *message iconique* : il ne se réduit pas à son motif, mais porte un ensemble de significations culturelles, esthétiques et personnelles. Le motif choisi, son emplacement, sa taille, ses couleurs – tous ces éléments contribuent à produire du sens. Le corps tatoué devient un lieu d'énonciation visuelle, un tableau noir où s'écrivent, et donc se rendent lisibles, le respect des codes, ou l'écart, par rapport au système des comportements.

2.2.1. Les dimensions énonciatives : qui parle à travers le tatouage ?

Une question sémiotique centrale est celle de l'*énonciation* : qui est le sujet parlant à travers le tatouage ? Trois instances peuvent être distinguées :

- ❖ **Le client** : il est à l'origine de la demande, il choisit le motif ou le thème, et exprime une intention personnelle (mémoire, deuil, affirmation de soi). C'est lui qui « parle » à travers le tatouage.
- ❖ **Le tatoueur** : il interprète la demande, la traduit en motif et lui donne forme esthétique. Il est un *co-énonciateur*, un médiateur qui transforme l'intention en image. Son style, sa technique et son sens de l'emplacement contribuent à la signification finale.
- ❖ **Le motif lui-même** : les formes, les couleurs et les symboles iconographiques portent des significations culturelles qui excèdent les intentions des acteurs. Un mandala, un motif amazigh, une rose ou un crâne ne signifient pas la même chose selon les contextes et les répertoires culturels mobilisés.

Le tatouage est donc une *énonciation plurielle* : plusieurs voix s'y entrelacent, ce qui en fait un objet sémiotique complexe.

2.2.2. La sémiotique des pratiques: le tatouage comme geste signifiant et expérience esthétique

Jacques Fontanille propose, avec la *sémiotique des pratiques*, d'étendre l'analyse au-delà des seuls textes ou images pour considérer les *gestes signifiants* et les *expériences esthétiques* (sensorielles, corporelles). Le tatouage n'est pas seulement une image sur la peau : c'est un acte qui implique :

- ❖ **Un geste technique** : le mouvement du tatoueur, l'aiguille qui perce la peau, l'encre qui s'inscrit.
- ❖ **Une expérience sensorielle** : la douleur, le bruit de la machine, le contact, le temps long de la séance.
- ❖ **Une dimension rituelle** : le tatouage relève souvent d'un processus initiatique, d'une épreuve qui transforme le rapport au corps.

Dans cette perspective, le sens du tatouage ne se réduit pas à ce qu'il *représente* (le motif), mais à ce qu'il *fait* : il transforme le corps, il marque un temps, il engage une relation entre le tatoueur et le tatoué. La signification est donc incarnée, expérientielle et processuelle, non simplement iconique.¹

2.2.3. La notion de régime de signification : les tatouages ne signifient pas de la même manière selon les contextes

¹ Cette approche phénoménologique du tatouage déplace judicieusement l'analyse de l'image vers l'acte, en soulignant sa dimension relationnelle et temporelle. Elle ouvre ainsi une piste féconde pour penser le tatouage comme un événement corporel et social, plutôt que comme un simple signe visuel.

Une articulation entre sociologie et sémiotique passe par la notion de *régime de signification* : un même tatouage ne produit pas le même sens selon les contextes dans lesquels il est perçu et vécu. On peut distinguer plusieurs régimes:

- ❖ **Privé/public** : un tatouage caché (sur le torse, l'intérieur du poignet) a une signification différente d'un tatouage visible (sur le cou, la main). Le premier relève d'un *secret partagé*, d'une communauté de sens entre le tatoué, le tatoueur et les intimes ; le second est un *affrontement* au regard social, une *prise de parole* publique.
- ❖ **Licite/illicite** : dans un contexte religieux où le tatouage est prohibé (comme en islam), le sens bascule. Ce qui ailleurs relève de l'esthétique ou de la mémoire devient ici une transgression assumée ou négociée (par le choix de motifs non figuratifs, de zones dissimulables).
- ❖ **Traditionnel/moderniste** : en Algérie, le tatouage amazigh (berbère) renvoie à une tradition ancestrale, tandis que le tatouage contemporain (influencé par les styles occidentaux) renvoie à une modernité globalisée. Ces deux registres ne signifient pas de la même façon et peuvent entrer en tension.

Les tatoueurs algériens sont amenés à naviguer entre ces régimes, à traduire des demandes individuelles dans des formes socialement et culturellement négociables.

2.2.4. Le tatouage comme pratique discursive : il produit du lien social en même temps qu'il produit des signes

Le tatouage n'est pas un message univoque : il est une *pratique discursive* au sens où il participe à la construction des identités et des relations sociales. En marquant leur corps, les tatoués s'adressent à autrui, revendiquent une appartenance ou une singularité, entrent en dialogue (ou en conflit) avec les normes. Comme le souligne Le Breton, les marques corporelles sont devenues des modes d'affiliation à une communauté flottante avec une complicité qui s'établit d'emblée entre ceux qui les partagent.

Ainsi, le tatouage ne se contente pas de *dire* quelque chose ; il *fait* quelque chose : il crée des communautés de sens, il suscite des réactions sociales, il engage des carrières identitaires. En cela, il est bien une *performance* discursive, au sens que la sociologie pragmatique donne à ce terme.

2.2.5. La médiation symbolique du tatoueur : entre demande individuelle et normes collectives

Le tatoueur occupe une position de *médiateur symbolique* : il reçoit une demande intime, personnelle, parfois douloureuse, et il la transforme en un motif public, visible, qui devra « tenir » face au regard social. Il doit composer avec :

- ❖ Les désirs du client (sa quête de sens, son histoire, ses aspirations) ;
- ❖ Les contraintes esthétiques et techniques (style, composition, lisibilité) ;
- ❖ Les normes sociales et religieuses (interdits, dissimulation, respect des traditions).

Le tatoueur est ainsi un *traducteur* entre l'individuel et le collectif, un *interprète* qui donne forme à des émotions et des identités. Comme le montrent certains travaux sur le marquage corporel, la relation entre tatoueur et client relève d'un « projet identitaire » co-construit, où le professionnel joue un rôle d'accompagnateur, voire de confident.

2.3. L'Algérie comme champ de tensions : la pluralité des référents identitaires (berbère, arabe, française, globale)

L'Algérie est un espace social marqué par une pluralité de référents identitaires qui interfèrent avec les pratiques du tatouage :

- ❖ **L'héritage amazigh (berbère)** : les tatouages traditionnels, notamment sur le visage, le menton ou le front, étaient pratiqués dans les communautés rurales comme des marques tribales, esthétiques ou prophylactiques. Ils sont aujourd'hui revendiqués comme un marqueur identitaire culturel, parfois comme une résistance face à l'arabisation.
- ❖ **L'identité arabo-islamique** : la langue, la religion et les références culturelles arabes constituent le socle de l'identité nationale officielle. Le tatouage y est généralement perçu comme une pratique étrangère à l'islam, voire interdite.
- ❖ **L'héritage français et colonial** : les échanges avec la France, les formations artistiques, les influences esthétiques occidentales imprègnent les pratiques contemporaines.
- ❖ **La mondialisation** : via les réseaux sociaux, les tatoueurs algériens s'inspirent des styles internationaux (réalisme, old school, japonais, etc.) et participent à une culture globale du tatouage.

Cette pluralité crée des tensions mais aussi des ressources symboliques que les tatoueurs mobilisent pour légitimer leur pratique.

2.3.1. Le cadre normatif islamique et ses interprétations

Dans l'islam majoritaire en Algérie, le tatouage est traditionnellement considéré comme *haram* (illicite), en raison des hadiths qui condamnent les modifications permanentes du corps. Cette norme religieuse pèse sur les tatoueurs et leurs clients : elle implique des stratégies de contournement (tatouages sur des zones cachées, recours à des motifs non

figuratifs) ou des discours de légitimation (revendication de la tradition amazigh, distinction entre pratique « culturelle » et pratique « religieuse »).

David Le Breton souligne que les significations attribuées aux marques corporelles évoluent avec les générations : « *Si parfois le conflit d'interprétation à propos des marques demeure, il est lié aux références divergentes des générations. Les aînés restent encore imprégnés de l'ancienne association entre marques corporelles et stigmates, là où les plus jeunes y voient plutôt l'adhésion passionnelle* ». (Le Breton, 2002) En contexte algérien, ce clivage générationnel se double d'un clivage religieux et culturel.

2.3.2. La scène artistique émergente et ses luttes de reconnaissance

Depuis les années 2010, la scène du tatouage professionnel en Algérie connaît une dynamique de structuration marquée par l'émergence de studios, de conventions et de communautés en ligne. Cependant, cette professionnalisation se heurte à plusieurs défis de reconnaissance. Sur le plan artistique, les tatoueurs revendiquent un statut d'artiste à part entière, en s'appuyant sur des références esthétiques, des styles personnels et une participation à des expositions, loin de l'image réductrice d'artisan ou de marginal. Socialement, la profession peine à s'imposer dans l'espace public algérien, obligeant les tatoueurs à négocier constamment avec les familles, les autorités susceptibles de fermer des studios et une opinion publique souvent réticente. Enfin, sur le plan économique, le tatouage reste un marché informel et peu régulé, dont la professionnalisation passe par l'établissement de tarifs, la formation, le respect des normes d'hygiène et la fidélisation d'une clientèle solvable, autant d'enjeux qui conditionnent sa reconnaissance globale.

Comme le rappelle Le Breton, le tatouage contemporain échappe désormais aux officines marginales du sadomasochisme, du fétichisme et du mouvement punk pour s'inscrire dans des circuits économiques et esthétiques plus larges. En Algérie, cette transition est en cours et constitue un objet d'analyse sociologique privilégié.

3. Méthodologie : une approche qualitative intégrée

Cette recherche se situe dans une épistémologie compréhensive et interprétative (Weber, Geertz) qui a pour objectif, non pas de formuler des lois générales, mais de saisir les significations que les acteurs donnent à leurs pratiques et à leurs discours. Elle articule une sociologie des acteurs, attentive aux trajectoires, aux positionnements sociaux et aux stratégies de légitimation, avec une sémiotique des discours, qui interroge les régimes de signification, les figures iconiques et les énonciations à l'œuvre dans le marquage corporel. Le terrain a été constitué auprès de tatoueurs professionnels exerçant en studio à Alger. Ils ont été recrutés par

une méthode de boule de neige via les réseaux sociaux professionnels et le bouche-à-oreille, jusqu'à l'obtention d'une saturation des données.

Les entretiens semi-directifs ont constitué la principale technique de recueil des données. Ce format a été privilégié pour sa capacité à concilier la standardisation nécessaire à la comparabilité des discours et la souplesse indispensable à l'émergence de récits inattendus, de nuances et de contradictions, conformément à l'approche compréhensive adoptée. Chaque entretien, d'une durée moyenne de 1 h 30, a été conduit en face à face, dans un lieu choisi par l'enquêté (studio de tatouage), afin de favoriser un cadre de confiance propice à l'expression sur des sujets sensibles. Tous les entretiens ont été intégralement retranscrits et anonymisés avant analyse. Le guide d'entretien, construit de manière inductive après une phase exploratoire, était structuré autour de quatre grands axes thématiques : le parcours professionnel, les significations du tatouage, le rapport aux normes sociales et religieuses, et le rapport au motif et à l'image. Il laissait cependant une large place aux relances et aux digressions, permettant aux enquêtés de développer leur propre récit et de faire émerger des catégories non anticipées par le chercheur.

L'entretien repose sur une écoute active et des relances stratégiques (clarification, confrontation) pour approfondir les propos et révéler des dimensions implicites ou contradictoires. Le chercheur adopte une non-directivité relative, recentrant le discours sur les axes du guide sans le brider, tout en maintenant une posture réflexive : explicitation de son statut, des finalités de l'étude, et recueil du ressenti des enquêtés à la fin de l'entretien.

En Algérie, l'enquête sur le tatouage a exigé des adaptations sensibles au contexte : approche progressive des questions religieuses, instauration d'une confiance préalable via des échanges informels (réseaux sociaux), usage de l'arabe dialectal ou du français selon le choix de l'enquêteur, et choix de lieux discrets (par ex. studios en dehors des heures d'ouverture) pour garantir la confidentialité et la sérénité des échanges.

3.1. Entretien avec un tatoueur professionnel algérien

Enquêté : Sofiane² (tatoueur, 41 ans, studio à Alger, 14 ans d'expérience)

Contexte : Entretien réalisé en studio, en fin de journée, après deux séances. L'enquêté s'exprime avec aisance, en français mêlé d'arabe dialectal. Enregistrement et consentement obtenus.

Axe 1 – Parcours professionnel

² Le prénom a été modifié. L'extrait a été fidèlement retranscrit, avec des ajustements mineurs pour la lisibilité.

Chercheur : Pouvez-vous me raconter comment vous êtes devenu tatoueur ?

Sofiane : *Alors, moi, je viens du graphisme. J'ai fait des études en communication visuelle à l'École des Beaux-Arts ici à Oran. Mais le métier de graphiste, en Algérie, tu sais, c'est difficile. On te prend pour un exécutant, un gars qui fait des affiches, des cartes de visite. Pas de reconnaissance. Un jour, un ami revenait de France avec un tatouage sur le bras. Un truc magnifique, un réalisme noir et gris. Je me suis dit : « Tiens, ça, c'est du travail sur la peau. » C'est pareil que le dessin, mais en plus fort, en plus définitif. Alors j'ai commencé tout seul. J'ai acheté une machine sur Internet, j'ai regardé des tutoriels YouTube, j'ai tatoué des oranges, puis des amis qui acceptaient. Les premiers tatouages, c'étaient catastrophiques. Heureusement qu'ils m'ont fait confiance. Pendant trois ans, j'ai fait ça en secret, dans ma chambre. J'ai ouvert mon studio il y a six ans. C'était une galère : les autorisations, le voisinage, les regards. Mais maintenant, ça tourne. J'ai trois jeunes qui bossent avec moi, je leur apprend. Et je gagne ma vie. Pas comme un fonctionnaire, mais je gagne ma vie. Et je suis libre.*

Axe 2 – Significations du tatouage

Chercheur : Pour vous, qu'est-ce que signifie le tatouage ? Que représente-t-il pour vos clients ?

Sofiane : *Le tatouage, pour moi, c'est une écriture. Une écriture sur le corps. Les gens ne savent pas toujours mettre des mots sur ce qu'ils ressentent. Mais ils savent choisir une image. Ils me disent : « Je veux un lion parce que je me sens fort, » ou « Je veux une plume parce que j'ai perdu quelqu'un et que je veux m'envoler. » Ce sont des métaphores. Le tatouage, c'est une métaphore de leur vie. Beaucoup viennent pour marquer un événement : une naissance, un deuil, une séparation, un nouveau départ. C'est comme une cicatrice qu'ils choisissent. La douleur du tatouage remplace une autre douleur. Elle fait du bien. Moi, je vois des gens qui ont traversé des épreuves : des maladies, des deuils, des dépressions. Ils viennent avec leur corps abîmé, et ils repartent avec une œuvre. Ils se réapproprient leur corps. C'est presque thérapeutique. Cela dit, il y a ceux qui veulent juste être beaux. Qui veulent un tatouage comme on achète un vêtement. Ça, c'est une autre catégorie. Mais même eux, ils cherchent quelque chose. Ils cherchent à se sentir exister, à être vus.*

Axe 3 – Rapport aux normes sociales et religieuses

Chercheur : Comment gérez-vous la dimension religieuse, le fait que le tatouage soit souvent considéré comme haram ?

Sofiane : *(soupir) C'est le sujet le plus compliqué. Tu as un client qui arrive, il a vu tes travaux sur Instagram, il kiffe, il est prêt à payer 50 000 dinars, et puis il te demande : « Mais c'est haram, docteur ? » Le tatouage, c'est le péché visible. C'est écrit sur la peau. Il craint le regard des autres. Je ne suis pas là pour juger. Je lui dis : « Le tatouage est interdit par certains hadiths, c'est vrai. Il y a aussi des imams qui disent que ce qui compte, c'est l'intention. Si tu fais ça pour te rappeler de Dieu, pour te souvenir d'un proche, pour porter un symbole de force, est-ce que c'est vraiment un péché ? » Inévitablement, je suis aussi réaliste. Je conseille toujours à mes clients de choisir des zones cachables : le torse, le dos, les cuisses. La main et le cou, c'est plus risqué. Surtout pour les femmes. Une femme tatouée en Algérie, elle est jugée deux fois : une fois parce qu'elle est tatouée, une fois parce qu'elle est une femme. Alors je les préviens. Je leur dis : « Tu vas vivre avec les regards. Il faut que tu sois prête. »*

Axe 4 – Rapport au motif et à l'image

Chercheur : Comment choisissez-vous les motifs ? Qu'est-ce qui guide vos choix esthétiques ?

Sofiane : *Mon style, c'est le réalisme noir et gris. Mais je fais aussi des motifs amazighs, des symboles, des calligraphies. Ce que j'aime, c'est que le dessin ait une âme, pas un décor basique. Quand un client vient avec une idée, je l'écoute. Je lui demande : « Pourquoi ce motif ? Pourquoi cet emplacement ? Quelle est l'histoire derrière ? » Si la réponse est vide, je le sens. Je lui propose de réfléchir, de revenir. La composition est très importante. Le tatouage doit épouser le corps, suivre les muscles, les courbes. Un bon tatoueur, c'est un sculpteur. Il ne dessine pas sur une surface plate, il dessine sur un volume vivant. L'emplacement n'est pas neutre : le cœur, la main, le cou, les côtes - chaque zone parle. Les couleurs ? Je préfère le noir et gris, parce que ça vieillit mieux, ça s'intègre à la peau. En Algérie, les couleurs s'abîment vite à cause du soleil. Et puis, le noir et gris, c'est plus sobre, plus élégant. Mais certains clients veulent des couleurs vives, surtout les jeunes. Ils veulent des roses, des bleus, des mandalas colorés. C'est la mode, Instagram. Les motifs amazighs, je les fais beaucoup en ce moment : la main de Fatma, l'œil, les croix berbères. Les jeunes revendiquent leur identité. Ils me disent : « C'est notre culture, ce n'est pas haram. » Moi, je leur dis : « Oui, mais c'est aussi une mode. Tes grands-parents, ils ne se tatouaient pas comme ça. Il faut respecter le sens. »*

3.2. Analyse du discours : approche sociologique et énonciative

L'analyse du discours du tatoueur Sofiane, révèle un ensemble de stratégies énonciatives et de postures discursives qui dessinent les contours d'une identité professionnelle en négociation permanente avec son environnement social et religieux. La première de ces stratégies réside dans la construction d'un ethos hybride, où se conjuguent les figures de l'artiste, du thérapeute

et du guide. En revendiquant une formation aux beaux - arts et une exigence esthétique qui confère au dessin une « âme »,

Sofiane se distingue nettement de l'artisan ou du tatoueur amateur, élevant sa pratique au rang d'expression artistique légitime. Parallèlement, le lexique du soin qu'il mobilise - évoquant la « réappropriation du corps », la « cicatrice choisie » ou encore une dimension « presque thérapeutique » - le positionne en accompagnateur de souffrances intimes, conférant à son geste une portée réparatrice. Enfin, sa posture de guide, qui l'amène à conseiller, orienter, voire refuser certains projets, instaure une autorité morale proche de la fonction paternelle. Cette hybridation n'est pas anecdotique : elle constitue une ressource discursive majeure, permettant à Sofiane de justifier une activité socialement et religieusement contestée en la requalifiant comme noble, utile, voire nécessaire.

Cette entreprise de légitimation s'accompagne toutefois de marqueurs linguistiques d'une négociation identitaire constante. Les formules de concession - « *c'est vrai, mais...* », « *je ne suis pas là pour juger...* », « *oui, mais c'est aussi une mode...* » - jalonnent son propos et trahissent une position inconfortable, prise entre la légitimité qu'il revendique et les normes qu'il ne peut occulter. Ces modalisations révèlent un discours en tension, où chaque affirmation est immédiatement tempérée par une reconnaissance des interdits ou des jugements sociaux, comme si l'énonciateur devait sans cesse ménager un espace d'acceptabilité dans un univers symbolique qui lui est a priori défavorable.

À cette rhétorique de la prudence s'ajoute une stratégie plus subtile de déplacement du sens, centrée sur l'invocation récurrente de l'intention (*niyya*). En affirmant que « *Dieu regarde le cœur, pas la peau* » ou que « *ce qui compte, c'est l'intention* », Sofiane opère un transfert de la question morale du registre théologique - où s'opposent le licite et l'illicite - vers celui de l'éthique personnelle, fondée sur l'authenticité, la sincérité et l'histoire singulière de chaque client. Ce glissement discursif remplit une double fonction : il soustrait le tatoueur à un jugement religieux qu'il ne maîtrise pas, tout en offrant à sa clientèle une issue honorable pour vivre sa pratique sans rupture frontale avec les valeurs partagées. L'intention devient ainsi un opérateur de conciliation, permettant de maintenir une cohérence identitaire là où les normes sociales et religieuses semblent faire obstacle.

3.3. Analyse sémiotique – Carré sémiotique du discours sur le tatouage en contexte algérien

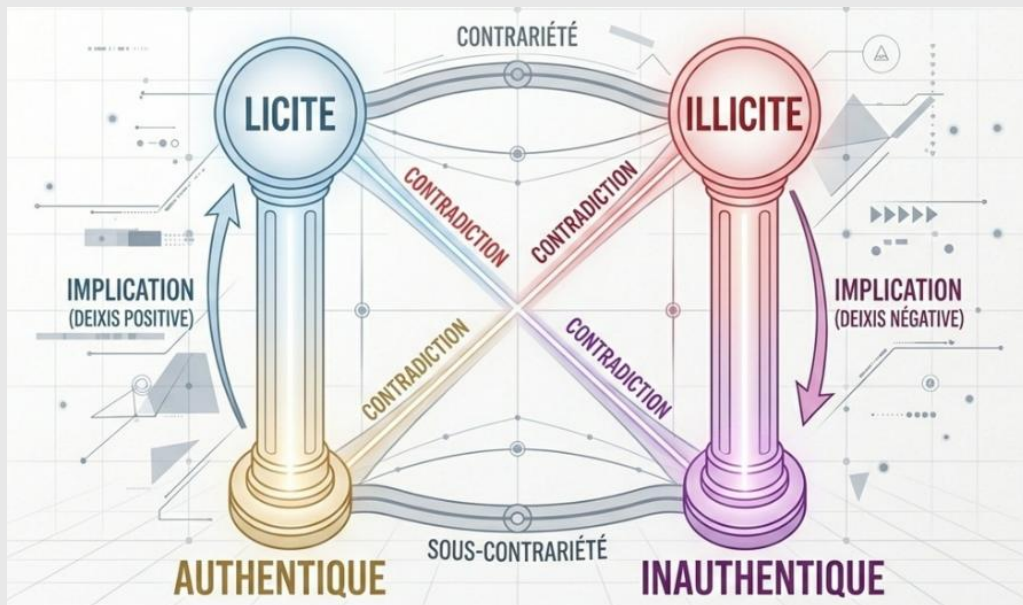
Le carré sémiotique, outil issu de la sémiotique structurale (Greimas), permet de représenter les relations logiques entre les catégories sémantiques qui structurent un discours. Appliqué au verbatim de Sofiane, il met en évidence l'articulation des valeurs sous-jacentes au tatouage.

a. Construction du carré

À partir du discours, on peut dégager deux axes sémantiques principaux :

- ❖ **Axe 1** : LICITE / ILLICITE (réfèrent religieux et normatif)
- ❖ **Axe 2** : AUTHENTIQUE / INAUTHENTIQUE (réfèrent éthique et identitaire)

Le carré se présente comme suit :



Schémas 1. Structuration logique des quatre concepts

Les relations sont les suivantes³ :

- ❖ **Contraire** : LICITE vs ILLICITE ; AUTHENTIQUE vs INAUTHENTIQUE.
- ❖ **Contradictoire** : LICITE vs NON-LICITE (incluant l'illcite) ; ILLICITE vs NON-ILLICITE (incluant le licite).

³ Ce cadre relationnel affine la compréhension du tatouage comme acte incarné, en montrant que sa signification processuelle échappe aux seules catégories binaires du licite/illcite ou de l'authentique/inauthentique. Il invite plutôt à envisager des positions "complexes" - par exemple, un tatouage rituellement licite mais esthétiquement inauthentique, ou un acte illcite mais vécu comme profondément authentique - qui ne prennent tout leur sens que dans la dynamique relationnelle entre tatoueur, tatoué et contexte.

- ❖ **Impliqués (ou "complexes")** : les catégories hybrides qui ne sont ni purement licites ni purement illicites, ni purement authentiques ni purement inauthentiques.

b. Application au discours de Sofiane

Position	Catégorie	Exemples dans le discours
S1 – LICITE	Ce qui est religieusement et socialement autorisé	Tatouages traditionnels amazighs (revendiqués comme culturels) ; versets coraniques calligraphiés (présentés comme pieux).
S2 – ILLICITE	Ce qui est religieusement et socialement interdit	Tatouages visibles sur les femmes ; motifs sans justification ; pratiques jugées comme <i>haram</i> par les hadiths.
S3 – AUTHENTIQUE	Ce qui est profond, justifié, lié à une histoire personnelle ou culturelle	Tatouage thérapeutique (deuil, maladie) ; tatouage amazigh comme réappropriation identitaire ; motif choisi avec intention.
S4 – INAUTHENTIQUE	Ce qui est superficiel, mode, copie, sans âme	Tatouage « <i>comme on achète un vêtement</i> » ; motifs instagrammables sans histoire ; demandes vides de sens.

Tableau 1. Carré sémiotique du discours de Sofiane

c. Les complexes (positions hybrides)

Dans son discours, Sofiane érige le carré sémiotique en outil d'analyse fine, révélant que la question du tatouage ne se réduit pas à une opposition binaire entre le permis et le défendu, mais se décline en positions hybrides dont la légitimité varie selon l'intention qui les sous-tend. Il distingue d'abord :

- ❖ **Le licite-inauthentique**, comme ce tatouage amazigh devenu simple accessoire de mode, vidé de sa mémoire ancestrale et que ses aïeux n'auraient jamais reconnu ; à l'opposé,

- ❖ **Le licite-authentique** incarne la pratique respectueuse, où le geste esthétique se double d'une profondeur intime, par exemple lorsqu'un symbole berbère est choisi pour porter un deuil, alliant tradition et histoire personnelle dans une démarche réfléchie.
- ❖ Mais Sofiane pousse plus loin sa grille en explorant les marges de l'interdit : **l'illicite-authentique**, cas troublant où la transgression est éthiquement justifiée, comme cette cliente qui fait inscrire le verset du Trône – acte religieusement contestable, certes, mais dont la sincérité est si criante qu'elle s'impose comme un rappel sacré, « *Il me rappelle Dieu* » ;
- ❖ Enfin, **l'illicite-inauthentique** condense tout ce que Sofiane réprouve, le tatouage pulsionnel et vide, arboré sur un coup de tête, que le porteur regrettera amèrement, à l'image de cette jeune fille venue effacer le prénom d'un ex. À travers ces quatre cases, Sofiane ne juge plus l'acte en soi, mais la cohérence entre le geste et l'âme de celui qui le porte.

d. **Interprétation sémiotique** : le discours de Sofiane opère un travail de translation constant :

Il déplace l'ILLCITE vers l'AUTHENTIQUE : pour justifier un tatouage religieusement interdit, il lui attribue une profondeur éthique (intention, histoire, douleur). La cliente au verset coranique est l'exemple parfait : le motif est *haram* en apparence, mais Sofiane le qualifie de *sincère*, donc moralement acceptable.

Il déplace le LICITE vers l'INAUTHENTIQUE : à l'inverse, il critique les tatouages amazighs réduits à une simple mode, bien qu'ils soient culturellement légitimes. Pour lui, l'authenticité ne se réduit pas à la conformité culturelle ; elle exige une *intention*.

Il propose des positions hybrides : le carré montre que le discours de Sofiane refuse la binarité simple (licite/illicite). Il crée des *catégories grises* qui lui permettent de dire *oui* à certains tatouages et *non* à d'autres, en fonction de critères éthiques plus que théologiques.

4. Analyse de l'entretien

L'analyse de l'entretien a permis de faire émerger deux grands ensembles de résultats, correspondant aux deux versants de notre cadre théorique. Le premier, sociologique, éclaire les trajectoires, les positionnements et les stratégies des tatoueurs face aux normes sociales et religieuses. Le second, sémiotique, interroge les régimes de signification à l'œuvre dans les motifs, les emplacements et les discours des professionnels. Ces deux lectures ne sont pas indépendantes : elles se répondent et se complètent pour offrir une vision intégrée des pratiques du tatouage en Algérie contemporaine.

4.1. Résultats sociologiques – Des parcours entre marginaux et entrepreneurs

4.1.1. Le tatouage comme espace de (re)positionnement social

Le parcours de Sofiane incarne la figure du tatoueur comme entrepreneur de soi, caractéristique d'un individualisme contemporain en émergence dans la société algérienne. Ancien graphiste formé aux Beaux-Arts, il a quitté un métier qu'il jugeait dévalorisant – celui d'« exécutant » sans reconnaissance – pour une activité où il peut enfin « être libre » et exercer sa créativité sur un support qu'il qualifie de « plus fort, plus définitif ». Cette reconversion professionnelle, autodidacte et autofinancée, s'est faite contre l'avis implicite de son entourage, en secret pendant trois ans, avant de s'installer comme patron de son propre studio. Le tatouage est pour lui un espace de reconquête identitaire : il lui permet de passer du statut de simple technicien à celui de créateur reconnu, de salarié précaire à entrepreneur indépendant. La clientèle qu'il décrit – jeunes urbains diplômés, connectés aux réseaux sociaux – confirme ce repositionnement social : elle est en quête de distinction et d'expression individuelle, utilisant le tatouage comme un marqueur de modernité choisie, en tension assumée avec l'environnement familial et traditionnel. Cette tension est constitutive de la pratique : elle fait du tatouage un espace de négociation identitaire où l'affirmation de soi compose avec les héritages culturels.

4.1.2. Stratégies face à la norme religieuse

Le verbatim de Sofiane illustre de manière paradigmatique les stratégies d'accommodement déployées par les tatoueurs face à l'interdit religieux. Bien que son père soit imam et qu'il ait lui-même grandi dans un environnement pieux, Sofiane ne rejette pas frontalement la norme ; il propose au contraire une réinterprétation pragmatique de celle-ci. Son discours repose sur un déplacement de la question théologique (halal/haram) vers une question éthique et individuelle, centrée sur l'« intention » du client : « *Dieu regarde le cœur, pas la peau* ». Cette rhétorique de l'intention, récurrente dans les entretiens, permet de relativiser l'interdit sans le nier, offrant aux clients une issue morale honorable. Parallèlement, Sofiane adopte une posture de conseiller bienveillant : il oriente ses clients vers des zones dissimulables (torse, dos, cuisses) et les prévient des conséquences sociales d'un tatouage visible, en particulier pour les femmes. Cette double stratégie – réinterprétation symbolique et pragmatisme spatial – lui permet de maintenir sa pratique sans entrer en conflit ouvert avec les normes religieuses et familiales. Elle témoigne d'un équilibre fragile, constamment négocié, entre la quête de liberté individuelle que revendique Sofiane et les contraintes d'un environnement social où le tatouage reste un stigmat potentiel.

4.2. Résultats sémiotiques – Des régimes de signification multiples

4.2.1. Les motifs comme énoncés

L'analyse du discours du tatoueur permet d'établir une typologie des motifs qui structurent l'offre et la demande sur le marché algérien. Trois grandes catégories se dégagent :

- ❖ **Les symboles identitaires** : motifs amazighs (main de Fatma, œil, croix berbère, motifs géométriques), calligraphies arabes, cartes d'Algérie, drapeaux. Ces motifs renvoient à des appartenances collectives (berbère, arabe, nationale) et sont souvent mobilisés par des clients en quête de racines ou de revendications politiques.
- ❖ **Les motifs universels** : mandalas, roses, crânes, lions, plumes, oiseaux, paysages. Ces motifs, largement diffusés sur les réseaux sociaux, transcendent les particularismes locaux et s'inscrivent dans une culture visuelle globalisée.
- ❖ **Les messages textuels** : noms (de proches, d'enfants, de défunts), dates (anniversaires, décès), citations (poèmes, versets coraniques, paroles de chansons). Ces tatouages fonctionnent comme des énoncés littéraux, dont la signification est explicitement verbale.

À ces catégories s'ajoute une hiérarchie des valeurs que les tatoueurs attribuent aux motifs. La mémoire (deuil, hommage) est la valeur la plus fréquemment citée, suivie de la spiritualité (protection, foi), de l'esthétisme (beauté pure, harmonie corporelle), et enfin de la révolte (transgression, affirmation de soi). Un tatoueur commente : « *Un tatouage peut être beau, mais s'il n'a pas d'histoire, il est vide. La beauté seule ne suffit pas.* » Cette hiérarchie montre que les tatoueurs ne se conçoivent pas comme de simples exécutants esthétiques, mais comme des opérateurs de sens qui évaluent la légitimité des demandes.

4.2.2. Le tatouage comme « énonciation corporelle »

La sémiotique de l'énonciation permet d'interroger l'instance qui « parle » à travers le tatouage. L'analyse des entretiens révèle une énonciation hybride : le tatouage n'est ni la simple expression d'un sujet individuel, ni la pure application d'un code culturel, mais une co-production.

- ❖ **Le client** est l'initiateur de l'énoncé : il formule une demande, exprime une intention, raconte une histoire. Il est le "sujet parlant" premier.
- ❖ **Le tatoueur** est le co-énonciateur : il interprète la demande, la traduit en motif, l'adapte au corps et la rend esthétiquement viable. Il ajoute sa propre voix - son style, ses valeurs, son éthique.
- ❖ **La culture** (amazighe, arabe, globale) fournit le répertoire iconographique et symbolique : le motif ne naît pas ex nihilo, il puise dans des réservoirs de significations partagées.

Cette co-énonciation fait du tatouage une autobiographie : une écriture de soi sur la peau, mais une écriture qui est toujours déjà médiatisée par un autre (le tatoueur) et par une culture (les motifs disponibles). Un enquêteur résume : « *Je ne fais pas ce que le client veut. Je fais ce dont il a besoin et je lui montre ce que son corps peut porter.* » Le tatoueur se pose ainsi en traducteur de l'intime en visible.

4.2.3. La gestion du sens entre visibilité et dissimulation

L'emplacement du tatouage sur le corps est un espace signifiant à part entière, dont l'analyse sémiotique révèle des logiques sociales profondes. Trois régimes de visibilité ont été identifiés.

Le tatouage « caché » (torse, dos, cuisses, côtes) relève d'un régime de secret partagé. Il n'est destiné qu'à un cercle restreint (le tatoué lui-même, son ou sa partenaire, parfois le tatoueur). Ce tatouage est un signe qui ne cherche pas à être vu par tous ; il crée une communauté de sens restreinte, une complicité intime. Un client, rapporté par un tatoueur, explique : « *C'est pour moi, pas pour les autres. Je le vois quand je me douche ; ça me rappelle qui je suis.* » Ce régime de visibilité minimale permet de concilier la pratique avec les normes familiales et religieuses.

Le tatouage « visible » (avant-bras, main, cou, visage) relève d'un régime de monstration publique et parfois d'affrontement au regard social. Il est un énoncé adressé à tous, une revendication qui ne peut être ignorée. Les tatoueurs préviennent leurs clients des conséquences d'un tel choix, en particulier pour les femmes : « *Une main tatouée, en Algérie, c'est une marque. Les gens vont juger. Il faut être prêt.* » Ce régime de visibilité est souvent associé à une affirmation identitaire forte (revendication berbère, transgression assumée).

Le tatouage sur des zones « sacrées » (le cœur, la colonne vertébrale, la nuque) ajoute une dimension supplémentaire. L'emplacement n'y est pas seulement public ou privé : il est investi d'une valeur symbolique liée à des représentations du corps (le cœur comme siège des émotions, la colonne comme axe de vie). Ce choix, fréquent chez les clients, relève d'une sémiotique du corps vécu : le tatouage ne recouvre pas seulement une surface, il dialogue avec l'organisation symbolique du corps.

Cette double lecture - sociologique et sémiotique - des résultats permet de saisir toute la complexité du tatouage en Algérie. Les tatoueurs n'y sont ni de simples déviants, ni de purs artistes, ni de vulgaires commerçants. Ils sont des opérateurs de sens qui naviguent entre contraintes sociales, désirs individuels et ressources symboliques, contribuant à redéfinir les frontières du corps, de l'identité et de la modernité dans un espace social en pleine mutation.

Conclusion

Cette étude avait pour objectif d'explorer, à travers une approche socio-sémiotique intégrée, les pratiques du tatouage professionnel en Algérie et les rapports au sens que les tatoueurs mobilisent dans leur activité. En articulant une sociologie des acteurs et une sémiotique des discours, nous avons cherché à dépasser une lecture réductrice du tatouage - soit comme simple transgression, soit comme pur ornement - pour en saisir toute la complexité dans un contexte marqué par des tensions identitaires, religieuses et générationnelles. L'entretien réalisé auprès d'un tatoueur professionnel, complété par l'analyse de son discours, a permis de faire émerger des résultats significatifs qui éclairent à la fois les dynamiques sociales du tatouage et ses régimes de signification.

L'enquête a montré que le tatouage en Algérie est bien plus qu'une tendance passagère ou une transgression marginale. C'est une pratique signifiante qui articule des dimensions intimes, sociales, esthétiques et symboliques et qui engage des rapports complexes au corps, à l'identité et aux normes. Les tatoueurs professionnels, figures centrales de cet univers, ne sont ni des artistes purs ni des artisans obscurs. Ils sont des médiateurs symboliques qui traduisent des demandes individuelles en motifs socialement négociables et qui, ce faisant, participent à la recomposition des identités et des frontières culturelles dans l'Algérie contemporaine.

Aborder, par le biais de témoignages, les non-dits et les sujets sensibles en Algérie demeure, hélas, une entreprise malaisée. L'entretien avec Sofiane a ainsi mis au jour l'existence de tabous profondément ancrés dans la société algérienne, en particulier autour de la pratique du tatouage, comme en atteste son refus catégorique de nous laisser photographier ses créations - refus dont les raisons, restées implicites, suggèrent une réticence à exposer publiquement une pratique encore socialement sensible peut-être !

En raison même de sa matérialité et de sa permanence, le tatouage révèle avec acuité les fractures sociales et identitaires qui parcourent la société algérienne contemporaine : entre modernité et tradition, entre individu et communauté, entre religion et liberté. Il est une écriture sur le corps qui ne cesse de dire quelque chose de ces tensions et qui invite le chercheur à les prendre au sérieux, non comme des obstacles, mais comme des ressources pour comprendre les dynamiques profondes d'une société en transformation.

« *La peau, c'est un livre* », nous a confié Sofiane. Ce livre, Sofiane l'écrit page après page, avec son aiguille et son encre. C'est ce livre-là, à la fois intime et collectif, que cette étude a tenté de lire et d'interpréter. Il reste encore de nombreuses pages à explorer.

Références mobilisées :

- Al-Bukhari, M. ((IXe siècle).). *Sahîh al-Bukhârî*. Hadiths n° 5931, 5937, 5940.
- Barthes, R. (1964). *Rhétorique de l'image*. Communications, 4, 40-51.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris : Éditions de Minuit.
- Eco, U. (1972). *La structure absente : introduction à la recherche sémiotique*. Paris: Mercure de France.
- Fontanille, J. (2004). *Séma et soma : les figures du corps*. Paris: Maisonneuve et Larose.
- Fontanille, J. (2004). *Sémiotique du discours*. Limoges : Presses Universitaires de Limoges.
- Goffman, E. (1975). *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*. Paris : Éditions de Minuit.
- Greimas, A. J. (1979). *Sémiotique : dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Paris: Hachette.
- Lamer, S.-A. (1995). *Graffiti dans la peau. Marquages du corps, identité et rituel*. Religilogiques, 11, pp. 73-86.
- Le Breton, D. (2010). *Mauss et la naissance de la sociologie du corps*. Dans Revue du MAUSS 2010/2 n° 36 , pages 371 à 384. DOI 10.3917/rdm.036.0371.
- Le Breton, D. (2002). *Tatouages et piercings...Un bricolage identitaire ? »* in « *Le souci du corps* ». Sciences Humaines, n°132.
- Le Breton, D. (2002). *Signes d'identité : tatouages, piercing et autres marques corporelles*. Paris : Métailié.
- Le Coran. (Trad. M. Hamidullah, 2000). Sourate An-Nisâ' (4), verset 119; Sourate Ar-Rûm (30), verset 30.
- Mauss, M. (1936/1950). *Les techniques du corps*. In *Sociologie et anthropologie* . In Sociologie et anthropologie (pp. 363-386). Paris : Presses Universitaires de France.
- Ntanda, G-M. (2022). *Du naturalisme au vitalisme : construire autrement le diabète de type 2 chez les migrants originaires de l'Afrique subsaharienne*. Thèse de doctorat en santé communautaire, université LAVAL. Consulté le 21/08/2026 à 18 :44. <https://corpus.ulaval.ca/server/api/core/bitstreams/b61de496-8933-4536-822f-6148645b2208/content#46#16>
- Pierre, G. E. (1980). *La distinction, critique sociale du jugement*. In: Revue française de sociologie, 21-3. pp. 439-444.

